

Bernard Jomier inaugure le premier cabinet soutenu par le dispositif Paris Med'

Lundi 26 septembre à 18h15, 23 rue de Fontarabie (20^e)

Le premier cabinet réunissant des professionnels de santé en secteur 1 et en exercice regroupé, soutenu par le dispositif Paris Med' lancé par la Ville en 2015, sera inauguré lundi par Bernard Jomier, adjoint à la Maire de Paris en charge de la santé et du handicap, et Frédérique Calandra, Maire du 20^e arrondissement.

Depuis le début de la mandature, Anne Hidalgo, Maire de Paris, a fait de la lutte contre les inégalités d'accès aux soins une priorité. D'ici 2020, certains arrondissements pourraient perdre près de la moitié de leurs professionnels de santé en secteur 1, impactant considérablement les populations les plus vulnérables.

Pour renforcer l'offre de soins en secteur 1 à Paris, la Ville de Paris a initié en 2015 un dispositif d'aide à l'installation des professionnels de santé, le dispositif « Paris Med' », élaboré en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Paris, le Conseil Départemental de l'Ordre des médecins, la Région Ile-de-France et les départements de médecine générale des universités parisiennes.

Paris Med' consiste à lever les obstacles fonciers à l'installation de nouveaux médecins et professionnels paramédicaux dans les zones et quartiers déficitaires, en les aidant à accéder à des locaux offrant des loyers abordables et à financer une partie des travaux. Pour rappel, cette aide du Département de Paris peut atteindre 15.000€ par professionnel installé. En échange ces derniers s'engagent à s'implanter pour une durée minimum de 3 ans et à exercer en secteur 1, en cabinet regroupé et coordonné, et à porter des actions de santé publique dans le quartier. Depuis le lancement du dispositif, 198 professionnels de santé ont contacté la cellule Paris Med'.

Bernard Jomier inaugure lundi la première installation située au 23 rue du Fontarabie, dans le 20^e arrondissement, financée par l'aide de Paris Med' à hauteur de 60.000 €. Ce cabinet de 185 m² regroupe 2 médecins généralistes, 2 infirmiers et 2 sages-femmes, mais peut accueillir jusqu'à 4 médecins, 2 sages-femmes et 4 infirmiers.

D'autres ouvertures sont prévues d'ici la fin de l'année 2016 :

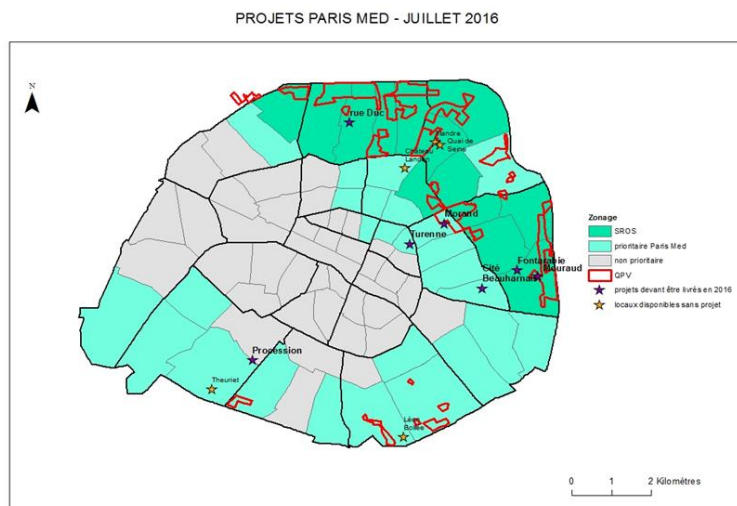
- Turenne (3^e) : 1 médecin généraliste et 3 pédiatres, inauguré le 30 septembre

- Duc (18e) : 4 médecins généralistes, 1 sage-femme
- Mouraud (20e) : 3 médecins généralistes, 1 masseur-kinésithérapeute et 1 orthophoniste
- Morand (11e) : 4 médecins généralistes, 1 gynécologue et 1 sage-femme
- Cité Beauharnais (11e) : 2 médecins généralistes, 1 masseur-kinésithérapeute, 1 infirmier et 1 orthophoniste

Des équipes sont en cours de constitution et de recherche de locaux pour une ouverture à horizon 2017 :

- Rue de la Procession (15ème) : 2 médecins généralistes, 1 sage-femme ou 1 paramédical
- Épinettes (17ème) : 1 infirmier, 1 orthophoniste, 1 médecin généraliste
- Montsouris (14ème) : 2 médecins généralistes, autres professionnels de santé
- Flandre (19ème) : 3 médecins généralistes
- République (10ème – 11ème) : 2 psychiatres, autres professionnels de santé

Cartographie des projets Paris Med'



Les professionnels intéressés par ce dispositif peuvent contacter la Ville de Paris à l'adresse de courriel parismed@paris.fr.

Date et lieu :

Lundi 26 septembre à 18h15, 23 rue de Fontarabie (20e)

Contact presse : Barbara Atlan / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61